



Compte Rendu Table Ronde Logiciels Libres :

Table ronde organisée par le Jardin Moderne
Dans le cadre du Festival des Libertés Numériques

Le présent compte rendu à vocation à restituer les discussions lors de la rencontre du 31/01/2019. Les notes prises à la volée et la reformulation de la synthèse des échanges induisent inmanquablement des biais : en espérant que les idées et propos n'aient pas été trop déformés.

Résumé :

La table ronde a réuni des personnes avec des attentes d'ordre différents: découverte, échanges sur des usages et envies de se rencontrer. Le rapport du Jardin Moderne aux logiciels libres a permis d'introduire les échanges sur un retour d'expérience. Les logiciels libres et les (des?) idéaux sous-tendus ont été présentés de manière transversale et continu tout au long de la soirée. Un focus sur la place des logiciels libre dans la musique a été réalisé au travers une discussion à propos de l'enseignement « technique et musical ». Il était notamment fait le constat, que celui est majoritairement effectué sur des logiciels propriétaires, ce qui induit des pratiques sur ces mêmes solutions.

Il est proposé de reconduire ce type de rencontre.

Compte rendu détaillé :

Pas d'animation particulières pour la réunion. Tour de table de présentation – et questionnements libres. Une captation sonore est réalisée ainsi qu'une prise de note pour réalisation du présent compte-rendu. Celui-ci est réalisé en suivant la trame des discussions qui ont eu lieu.

Introduction par expérience du Jardin Moderne avec les logiciels libres :

Présentation du lieu [le Jardin Moderne](#). Plongée dans le logiciel libre – via le studio d'enregistrement 2015. Studio pédagogique destiné aux adhérents du JM avec comme logiciel d'enregistrement multipistes [Ardour](#).

Q : Est ce que ça marche bien ? Comment on les prend en mains ?

Sur le studio : Le studio a été équipée, puis ont été faites des propositions de sessions de formation sur le logiciel Ardour. Ces séances n'ont toutefois pas été réalisées, faute d'un nombre d'inscription suffisant. L'organisation de la présente table ronde vient en prolongement de cette démarche et dans le volonté de répondre au questionnement « *Comment développer les usages en logiciels libres ?* ». Il est pris le parti de partir des usages et pas de la technique.

En global : Pratiques des logiciels libres au Jardin qui vient des usages d'une partie de l'équipe salarié comme bénévole (élu au conseil d'administration notamment). Le choix de fonctionner avec des logiciels libres n'est pas seulement réservé au studio mais aussi pour toute la bureautique utilisée par l'équipe salarié. Il est noté que l'abandon des logiciels propriétaires dans une « *petite entreprise* » n'est pas toujours simple (exemple du copieur et de logiciels spécifiques type comptabilité).

Présentation de chacun.e des 28 personnes présentes.

Tour de table et présentation des attentes et intérêts pour la rencontre :

Une approche découverte :

- Découvertes : « ouvertures à ces mots » / Curiosité / Participer
- Découvrir le Jardin

Une volonté de comprendre des usages :

- Quels usages ont les personnes des logiciels libres ?
- Pratique, question techniques : quel intérêt d'utiliser Ardour ?
- Voir l'évolution depuis X années : quel niveau aujourd'hui quand c'était « difficile à l'époque » ?
- Gagner en compétences
- Comprendre / Avoir des infos / Mettre à jour / Échanger / Apprendre : les logiciels
- Voir parallèle avec graphisme / Témoignage, retour d'expérience / Connaître l'expérience du Jardin (univers dans la musique) /
- Découvrir autres exemples de workflow.
- Réfléchir à introduire cette démarche dans une structure qui est assez « hermétique » / Expérience en tant qu'asso et dans le SV : « dépasser frontière mentale ».

Une envie de se rassembler :

- Ça fait plaisir comme événement / « se sentir moins seul »
- Se rencontrer / Mettre des visages sur la communauté virtuelle / Faire des projets ensemble
- Comment atteindre d'autres publics ? (Défi de l'ouverture et faire s'approprier les questions et technologies) / attirer le grand public, faire des retours d'expériences.

Q : Comment les logiciels libres sont-ils arrivés au Jardin Moderne ? Pourquoi ?

Réponse par l'équipe du Jardin :

Pourquoi :

Le Jardin est un lieu appartenant à la ville de Rennes, dont la gestion est confiée à une association loi 1901. L'évolution de celle-ci l'a amenée à une professionnalisation et à une structuration en partenariat avec les pouvoirs publics. Elle est association de droit privée et indépendante, mais dispose d'un budget largement subventionné et de locaux mis à disposition par l'institution. Elle n'est toutefois pas une « institution culturelle » : elle reste dans une certaine précarité en fonctionnement du fait de son positionnement d'entre deux.

Le projet s'adresse aux musiciens, avec comme fonction première d'être un lieu de répétitions pour les adhérents (adhésion + tarif modique). Au fil du développement de l'association, elle est devenue organisme de formation, bar, resto, centres ressources, studio d'enregistrement et accueil de concerts. Ces différentes activités se sont constituées sur un projet qui repose sur des valeurs de solidarité, et de rapport d'équité entre les personnes. Défense d'un modèle alternatif au modèle concurrentiel, dans un secteur où il est modèle dominant. L'industrie de musique déteint sur les lieux même non lucratifs : dans la plupart d'entre eux l'accompagnement est pensé en perspectives « d'insertion dans le marché ».

Au niveau des logiciels libres, il s'agit alors de s'inscrire contre le modèle économique et éthique de microsoft, etc.

À la mise en place :

Des difficultés liées aux habitudes et à la prise en mains. Le fait d'initier un changement par rapport à des habitudes ancrées n'est pas facilitateur et peut induire une mauvaise réception des outils proposés. Des difficultés liées au hardware ont été présentes au début, mais assez vite résolues, même s'il subsiste des problèmes lors de mise à jour - *Il est fait remarquer que ces problématiques ne sont pas liées au libre, mais généralisables à l'ensemble des logiciels-*.

Des ressources internes ont permis d'aller au-delà, notamment via le travail de dirigeants bénévoles qui ont poussés et accompagnés le passage en libre. Cela est passé par une adaptation d'outils aux besoins de l'équipe (Création de programme pour le copieur / création d'une base de gestion des inscriptions pour les formations...) mais également par des initiatives des salariés qui pouvaient avoir un certain goût pour le « bidouillage »... Il est noté que les outils libres de bureautique nécessaires à l'équipe pour la majorité des tâches courantes sont performants et adaptés aux besoins. Pour des missions de PAO pour la communication du lieu ils sont très fonctionnels.

Ainsi ce « passage au libre » repose sur des valeurs que l'association a envie de défendre, même s'il reste des logiciels propriétaires pour certaines missions précises (Comptabilité).

Assemblée:

- Est constaté dans d'autres espaces une difficulté de changer les habitudes. L'hypothèse est faite que le passage serait donc lié à une motivation d'équipe, de structures.
- Est noté que les licences propriétaires peuvent donner une impression de « garantie derrière ». Sans que cela soit une réalité opérationnelle. Un exemple de difficulté avec des pannes de logiciels libres est donné pour introduire la « force du logiciel libre » : « des gens prêts à aider tout le temps, écosystème riche et solutions qui existent ».

Intervention pour préciser ce que sont les « Logiciels libres » :

4 libertés :

- Faire ce qu'on veut avec le logiciel (pas cantonner à une machine, ou un usage...). En réaction au Contrat de Licence d'Utilisateur Final (CLUF). *Exemples des contrats étudiants.*
- Pouvoir modifier le logiciel pour l'adapter à ces besoins, et ne pas devoir s'adapter au logiciel. *(théorique plus que toujours faisable dans la pratique puisqu'il faut savoir le faire... Mais*

autorisation de le faire) Logique fondamentale dans le mouvement. Commencer par le problème et pas l'outil. Concrètement il s'agit d'un accès au code source écrit par la personne qui a utilisé le logiciel. Comprendre et vérifier ce qu'il fait (évite les fuites de données).

- Disposer du droit de redistribuer ce logiciel.
- Disposer du droit de redistribuer les modifications faites sur le logiciel.

Analogie avec la cuisine, puis avec une guitare pour replacer dans l'univers musical.

« Pourquoi accepter en informatique ce qu'on accepte pas dans la vie de tous les jours ? ».

Q : Pourquoi on accepte en informatique des restrictions de libertés qu'on accepterait pas ailleurs ?

Hypothèse de la complexité technologiques :

- Analogie avec le vélo. Difficulté d'être spécialisé sur tout. Complexité de la technologie. D'où la nécessité de se rencontrer, d'échanger pour faire force commune sur des sujets où l'on pourra pas tous être experts.

Mais : Complexité de l'informatique très fantasmée. Culture de l'informatique pas toujours là partout. Construction mentale de la difficulté de l'informatique. Nécessité de se former (autoformation ou autre) pour s'y mettre. L'avantage du libre pouvoir collaborer sans maîtriser sans faire une ligne de code. Développeurs accessibles dans le logiciel libre : des humains avec qui il est possible de dialoguer. Cette vision serait lié à une « image magique de l'informatique ».

Modèle propriétaire : cloisonnement entre développeur et utilisateur. Décloisonnement dans le libre.

Q : N'y aurait-il pas un manque de connaissance de cette culture du libre ?

Est exprimé un besoin d'éduquer à la culture du libre (participative contributive..). Sont ensuite évoquées les avantages des logiciels libres :

- La *Liberté* dans le libre. Ne pas être obligé de suivre le mouvement.
- Lutter contre l'effet de dépendance mis en place par les logiciels propriétaires au travers des mises à jours perpétuelles et obsolescence qu'elles induisent.
- Échapper aux ransomware (*Celui-ci est contesté*).
- Démarche créative : la place du logiciel pour ne pas faire comme tout le monde. Changer ses habitudes, faire des erreurs et en apprendre.
- Pouvoir faire les modifications dont on a besoin ou contacter un développeur qui fait la modif.
- Permettre d'effectuer des productions transmissibles, notamment dans le cadre d'ateliers ouverts au public. Les personnes peuvent repartir avec leurs productions si réalisées sur logiciels libres. Pouvoir transmettre et conserver ce qu'ils ont créé sans provoquer de coûts. *Est relevé la difficulté de répondre au « Challenge de portabilité des formats ».*
- Faire des gains économiques que l'on peut réinvestir ailleurs. L'exemple du studio du Jardin est donné. Celui-ci a été réalisé en partie grâce à une subvention d'équipement de la ville de Rennes et de la Région Bretagne (70 % du coût). Plutôt que de payer des licences, profiter du financement pour faire une formation à l'usage du studio.

Est évoqué la difficulté à valoriser les dons au développeur, puisque dans l'impossibilité de présenter des factures... S'ensuit une discussion sur l'utilisation des formats propriétaires par l'institution publique et dans les formations.

Des logiciels propriétaires omniprésents dans le secteur de la musique dès les cursus de formation.

- Des logiciels propriétaires type *Protools* ou *Cubase* font norme dans le secteur de l'enseignement et de la formation musicale. Se crée dès les parcours initiaux des « *affiliations* » à des logiciels, entraînant des sentiments de préférence pour une solution ou une autre. « *Guerre de chapelle dans les logiciels propriétaires* ». Est constaté que les logiciels libres sont souvent présentés dans les cursus comme « *gratuits* », comme une alternative moins performante pour les personnes qui ne peuvent se procurer les logiciels propriétaires. Ils sont peu présents dans les formations qui ont davantage tendance à être des formations sur « un logiciel » plutôt qu'à une « pratique généraliste ».

Est noté l'existence d'un code métier « Technicien de cabine protools ». Protools étant présent depuis 1992, il s'est ancré comme logiciel majoritaire dans le secteur. Questionnement autour du « pro ». Notion juste liée au fait que l'on paye une licence. Effet de labélisation.

- Les formations au logiciel libre sont davantage présentes dans l'animation socio-culturelle. Il est fait remarquer qu'il est plus facile de travailler avec un public qui n'est pas encore converti à une « marque » de logiciel qui est « vierge de préjugés ».

- La formation sur logiciel nous insère dans un paradigme. La socialisation du logiciel (relation aux pairs, partenaires, manières dont on apprend avec...) entraîne des préférences et crée des habitudes.

Q : Qu'est ce que la définition d'un « meilleur » logiciel :

- Notion de « meilleure » très relative, c'est une question d'habitudes et d'adaptation aux usages, plus qu'une question de performance.
- C'est lui qui s'impose, qui est prescrit.

Q : Pour un amateur, comment faire son choix ?

Au niveau matériel il faut :

- Logiciel
- Carte son – déjà lié à des logiciels propriétaires dans la plupart des achats.
- ordinateur

Workflow : façon de travailler et chaîne d'outil qu'on utilise.

Il est conseillé de choisir un logiciel dont on connaît « un pote qui maîtrise », puisque l'apprentissage passe beaucoup par l'échange entre pairs. Qu'il est nécessaire de pouvoir accéder à l'information sur le logiciel pour pouvoir s'en sortir et qu'il faut adopter ce réflexe d'aller chercher l'information. Faire partie d'une communauté de partage et d'échange est alors une force dans le libre ou autre.

La « culture du libre » est présentée comme celle de l'entraide. D'abord sur des tâches de bases, puis élargissement. Envie d'émancipation et d'apprendre au sein de la communauté du libre.

L'activité de studio du Jardin est présentée comme un premier pas dans ce domaine. Celui-ci est confronté à plusieurs cas de figures :

- Des groupes qui ont déjà des habitudes avec un logiciel particulier. Peur d'aller sur les outils. Peur de rajouter des outils.
- Des groupes qui n'ont pas d'avis, pas d'habitudes.

Il est noté qu'un effort est effectué pour proposer différentes solutions aux groupes. Un travail sur une clé USB bootable est notamment évoqué afin que les personnes qui s'enregistrent au studio puissent retravailler leurs enregistrements.

Q : La conception est-elle libre dans les logiciels libres ?

Rappel aux 4 libertés fondamentales : Tout dépend du développeur.

Selon le choix de distribution on choisit une communauté. Au studio du Jardin Moderne, la solution est sous Debian qui correspond au modèle défendu dans le projet.

D'autres organisations existent. Est donné l'exemple de Redhat : progiciel libre mais payant. On garantit que le modèle va continuer.

Référence proposée pour aller plus loin : [« L'utopie du logiciel libre »](#).

Conclusion :

- Se mettre à utiliser des logiciels libre, s'est d'abord un choix politique ou éthique.
- Plus une culture qu'un outil pour donner envie d'y participer.
- Il faut avoir envie.
- Il y a de très mauvais logiciels libres : pas de faire de généralités. Plus de 1500 d'entre eux sont répertoriés sur linux MAO.

Perspectives :

- Envie de prolonger les échanges et de réorganiser des rencontres dans le réel : « musique et logiciels libres ». Celles-ci pourraient être organisées et accueillies par différents acteurs.
- Le Festival des Libertés Numériques a lieu encore pendant une semaine et propose encore une trentaine d'évènements.